



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE d'AVRESSIEUX

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois juin,
le Conseil Municipal de la commune d'AVRESSIEUX, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Paul
REGALLET, Maire.

Nombre de conseillers *Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2014*
En exercice : 11
Présents : 11 **Présents :** Mmes BAILLY – BELLEMIN - PERMEZEL – M. BAZIN –
BERTHOLIER – CATTAUD - CLOPPET – PARENT – TRAVERSIER -
WALLE
Votants : 11 **Absent :** Néant

Révision des tarifs d'occupation de la salle polyvalente

M. le Maire propose de réviser les tarifs d'occupation de la salle polyvalente qui n'ont pas été majorés depuis le 1^{er} septembre 2009. Il donne un comparatif des tarifs pratiqués dans les communes voisines.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- fixe comme suit les tarifs d'occupation de la salle polyvalente applicables à compter du 1^{er} janvier 2015 :
 - Associations de la commune (avec but lucratif) 80 €
 - Particuliers de la commune 130 €
 - Associations et particuliers extérieurs à la commune 500 €
- dit que les frais de chauffage et d'électricité seront égaux à la consommation d'énergie électrique relevée au compteur pendant la durée d'occupation de la salle polyvalente et facturés au prix de 0.15 € le kw/h.
- maintient le versement d'une caution à la réservation pour dégradations éventuelles ou mauvais entretien de la salle fixée à 1000 €.

PRÉFECTURE de la SAVOIE

01 JUIL. 2014

REÇU

Le Maire

